

LA POSTE. Envoyer une lettre en ligne. Bon à savoir ...

Si vous tenez vraiment à ce que votre lettre arrive le lendemain, il va falloir ... Allumer votre ordinateur, Allez sur << laposte.fr >>.

*Ouvrir un compte à votre nom. Pour cela, donner votre adresse, téléphone, mot de passe. Cliquer sur l'onglet << **Envoyer une lettre en ligne** >>, Taper votre texte (attention, pas plus de trois feuilles). Fini la lettre manuscrite, Évidemment ! à moins de l'écrire à la main, puis de la scanner et de la transférer sur l'écran. Impossible aussi d'accompagner votre courrier d'un chèque. Voulez-vous une lettre en noir et blanc ou en couleurs ? De 30 la couleur, crac, supplément de 30 centimes.*

Voulez-vous du recto verso ou uniquement des rectos ? Pour les rectos, crac, supplément mahousse : 4 feuillets recto, c'est carrément 1,61 euro de plus : mais pas grave. Les lettres types sont gratuites. La Poste vous en propose 231 modèles, où il ne reste plus qu'à remplir les trous. Il y a même une ligne de licenciement !

Continuez. Entrez les coordonnées de votre correspondant. Choisissez la date d'envoi. Donnez votre numéro de carte bancaire et tout ce qui va avec, date d'expiration, etc., 1,49 euro (eh oui, c'est 6 centimes plus cher), et cliquez. Ouf !

Ce courrier électronique, La Poste va l'envoyer au bureau le plus proche de votre destinataire. Là, un salarié va le scanner (ce qui va l'archiver automatiquement pendant un an), l'imprimer, le glisser dans enveloppe où il aura recopié l'adresse indiquée. Un facteur ira la porter. Ouf !

Cf. « Complètement timbrés ! >> Extraits article Jean-Luc Porquet, Le Canard enchaîné – 04 janvier 2023.